



COMMENT LA CRISE CLIMATIQUE POURRAIT INFLUENCER CERTAINS USAGES DU PATRIMOINE RELIGIEUX

Document pour nourrir la réflexion des communautés diocésaines et paroissiales

Printemps 2021

Résumé : Le conseil Église et Société de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec propose aux communautés diocésaines et paroissiales de mener ensemble une réflexion sur les relations entre la sauvegarde de l'environnement et le patrimoine immobilier des communautés chrétiennes. En analysant les réalités contemporaines à l'aide des principes de l'écologie intégrale (présentés notamment dans l'encyclique *Laudato Si'* du pape François), les communautés chrétiennes sont amenées à développer des usages responsables et durables de leurs bâtiments et de leurs milieux de vie. S'engager consciemment dans cette voie, c'est contribuer à l'accroissement de la résilience des communautés locales partout au Québec.

1. Présentation

À l'été 2020, le conseil Église et Société de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ) a été interpellé par le comité de la *Déclaration d'urgence climatique* (DUC) et le Centre de ressources sur la non-violence (CRNV), à propos des usages qui pourraient être faits du patrimoine immobilier des communautés chrétiennes pour faire face aux dérèglements du climat. Une [lettre ouverte](#) parue l'hiver précédent détaillait la vision d'un futur dans lequel les églises seraient des pôles structurants pour les collectivités à travers le Québec, en raison de leur insertion dans un réseau d'infrastructures « vertes », au service du bien commun¹.

¹ Normand Beaudet, « Urgence climatique : se donner une vision », *Le Devoir*, 24 février 2020.

Le conseil Église et Société est sensible à cette interpellation. Par le présent texte, il y répond en mettant de l'avant un point de vue résolument chrétien sur l'avenir des églises au Québec. Cette réponse aidera les communautés diocésaines et paroissiales à mieux comprendre certaines propositions des groupes écologistes. En retour, elle permettra à ces groupes de mieux connaître les priorités, les questionnements et l'espérance des communautés chrétiennes.

Imaginons une église qui accueille des bornes de recharge pour des véhicules électriques, un poste d'échange de batteries et une gare intermodale. Imaginons une église climatisée par la géothermie, qui serve de halte-fraîcheur l'été et de halte-chaleur l'hiver, tout en étant autonome en cas de panne électrique. Imaginons une église qui puisse devenir un refuge pour les personnes les plus vulnérables, en étant un lieu de rencontre et de partage en temps normal, et un lieu d'hébergement et de soins en cas d'urgence.

Ces usages, et d'autres encore, peuvent exister en complément des activités liturgiques et pastorales, ou en attribuant une nouvelle vocation à un lieu auparavant dédié au culte et à la mission. Toutes les églises du Québec sont donc potentiellement concernées, qu'elles soient en milieu rural ou urbain, et qu'elles soient habitées au quotidien par des communautés actives de disciples-missionnaires, ou que ces dernières aient choisi, en concertation avec leur évêque, de procéder à une requalification partielle ou complète du bâtiment paroissial.

Des communautés diocésaines et paroissiales ont déjà entamé des démarches pour faire partie de la solution aux changements climatiques. Dans tous les cas, la mise en œuvre de nouveaux usages nécessite une mobilisation citoyenne, un engagement des autorités publiques et une collaboration des communautés chrétiennes. Il faut du temps pour mettre en place de telles conditions. Voilà pourquoi il importe de lancer dès maintenant la réflexion sur la façon dont la crise climatique peut influencer certains usages du patrimoine religieux immobilier au Québec.

Le présent document n'est pas une proposition définitive ni un plan d'action détaillé. Il s'agit plutôt d'un document de travail, destiné à circuler comme tel, afin de nourrir la réflexion des communautés diocésaines et paroissiales. Il s'adresse en priorité aux personnes responsables de la gestion du patrimoine immobilier dans les diocèses et les paroisses catholiques, mais les enjeux soulevés concernent toutes les personnes de bonne volonté. Le conseil Église et Société invite les personnes intéressées à s'y référer pour lancer et alimenter des discussions dans leur milieu, en respectant les processus et les instances en place dans chaque diocèse au Québec, faisant partie de ce que nous pourrions appeler notre écosystème ecclésial.

2. Un état de nos lieux

Dans quel monde vivons-nous? Dans quels contextes envisageons-nous l'avenir du peuple de Dieu au Québec, ainsi que l'avenir du travail d'évangélisation, d'annonce de la Bonne Nouvelle du Christ Jésus? En observant attentivement les différents écosystèmes dans lesquels nous habitons, nous constatons à la fois que l'urgence climatique est de plus en plus reconnue et que

certaines possibilités d'action se dessinent, pour les communautés diocésaines et paroissiales, au point de rencontre de cette crise planétaire et d'enjeux propres à l'Église au Québec.

2.1 Le contexte sociopolitique

Depuis 2018, le Groupe Mobilisation (GMob), qui travaille pour une transition énergétique juste, a fait adopter la *Déclaration d'urgence climatique* (DUC) par plus de 520 municipalités et plus de 110 organismes au Québec. Le GMob a ensuite lancé les « chantiers de la DUC », pour accroître la résilience des communautés qui reconnaissent cette urgence. La présente réflexion sur les usages écologiques des églises s'inscrit dans cet esprit de résilience.

En écologie, la résilience est la capacité d'un écosystème ou d'une espèce à retrouver un état d'équilibre après un événement exceptionnel. Cette notion s'applique aussi aux communautés humaines. Avec le dérèglement du climat qui s'intensifie, les événements exceptionnels comme les inondations, les canicules, les épisodes de verglas et les épidémies se multiplient. En conséquence, les communautés doivent devenir plus résilientes. C'est une question de survie².

Ce besoin d'accroître la résilience est désormais reconnu par les municipalités québécoises qui ont adopté la DUC. Il est aussi de plus en plus reconnu par le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral, pour qui l'accroissement de la résilience passe notamment par un soutien financier à la mise en œuvre de façons de faire moins polluantes.

Ainsi, sur la scène provinciale, le ministère des Affaires municipales et le ministère de la Sécurité publique ont récemment mis en place le Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale (PIACC). Il existe aussi plusieurs programmes de subvention d'Hydro Québec et du [Secteur de la transition énergétique](#) du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, qui visent à soutenir les communautés, les particuliers et les entreprises souhaitant réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Sur la scène fédérale, plusieurs programmes sont également axés sur la résilience et la transition énergétique. Par exemple, Infrastructure Canada a récemment lancé le programme [Bâtiments communautaires verts et inclusifs](#), pour soutenir les organismes à but non lucratif, les organismes du secteur public et les gouvernements régionaux qui souhaitent construire ou rénover leurs bâtiments en tenant compte des objectifs de la lutte contre les changements climatiques.

² Il y a 40 ans, le Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec écrivait déjà : « En réalité, la question [de l'environnement] nous concerne tous, d'abord parce que nous faisons tous partie du monde naturel et que nous en sommes entièrement dépendants et dépendantes pour notre santé et notre survie. Nous avons un besoin essentiel d'air, d'eau, de nourriture, de repos, et tout ce qui affecte la qualité de l'air, de l'eau, de la nourriture ou du repos nous affecte directement. Quand la nature est gravement menacée, c'est notre vie qui l'est aussi. » (Comité des affaires sociales de l'AEQ, *Les chrétiens et l'environnement*, 28 mai 1981, n° 4.)

Notre contexte sociopolitique est marqué par une prise de conscience de la gravité de la situation climatique, ainsi que par l'esquisse de solutions sur le plan collectif. Les communautés diocésaines et paroissiales pourraient bénéficier de ces solutions, dont elles ignorent parfois l'existence. Nos communautés pourraient aussi participer à en élaborer de nouvelles.

2.2 La situation sur le terrain

Les propriétaires d'églises ne sont pas des spécialistes de l'écologie, de l'immobilier et de la conservation du patrimoine. Les assemblées de fabrique, et notamment les marguillères et les marguilliers qui se dévouent bénévolement, ont fort à faire avec la gestion quotidienne. C'est sans parler de la difficulté à trouver une relève chez les plus jeunes générations!

Cela dit, plusieurs individus et plusieurs groupes sont déjà impliqués dans la préservation et la transformation du patrimoine religieux au Québec. Il est important de reconnaître le savoir que ces acteurs et ces actrices ont développé au cours des années, qu'il soit question du patrimoine immobilier des communautés chrétiennes au sens large, ou du patrimoine religieux au sens plus restreint des bâtiments cotés par le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ)³. Le CPRQ finance chaque année plusieurs projets de restauration et de requalification. Plusieurs organismes spécialisés en architecture, en ingénierie ou en développement communautaire et économique interviennent aussi dans ces projets et acquièrent une expertise en conséquence.

Plusieurs autres organismes de la société civile développent une expertise dans le domaine de l'écologie. Certains d'entre eux agissent déjà en milieu ecclésial. Le Réseau des Églises vertes, par exemple, accompagne des communautés chrétiennes soucieuses de réduire leur empreinte écologique et d'améliorer leur efficacité énergétique. Entre autres choses, il offre des formations et encourage la constitution de comités verts dans les diocèses et les paroisses.

Les enjeux liés à tous ces domaines sont parfois très techniques. Les spécialistes et les gens du terrain sont parfois mal réseautés. Il faudrait donc encourager la recherche, la production de nouveaux savoirs, mais aussi trouver des moyens de diffuser les savoirs existants, en créant et en promouvant des outils d'information et d'accompagnement simples et efficaces. Il semble y avoir une certaine urgence, à cet égard, car les projets de transformation d'églises semblent appelés à se multiplier rapidement dans les années à venir.

En effet, la pandémie de la Covid-19 a forcé une fermeture ou une limitation massive de la fréquentation des lieux de culte pendant plusieurs mois. Cette situation a engendré une baisse significative des revenus des fabriques, qui proviennent essentiellement des dons des fidèles. Cela fera en sorte que plusieurs communautés chrétiennes déjà fragilisées, sur le plan financier, devront prendre des décisions difficiles, et ce beaucoup plus rapidement qu'elles le prévoyaient,

³ La question du patrimoine religieux immatériel ou social n'est pas abordée directement, ici, mais elle sous-tend le présent texte, car il y est question de préserver et d'actualiser des façons de faire ancrées dans la foi chrétienne.

quant à l'avenir de leur parc immobilier. Une échéance anticipée de dix ans, par exemple, pourrait être ramenée à cinq ans ou même à trois ans, en raison de la précarité financière de certaines fabriques. Cette situation s'observe dans tous les diocèses de la province.

2.3 Des communautés vivantes

Pour accroître leur résilience, certaines communautés paroissiales, en concertation avec leur évêque et avec l'ensemble de la communauté diocésaine, cherchent à procéder à une requalification complète ou partielle de leurs bâtiments. Ce processus prend rarement moins de cinq ans à se réaliser, étant donné l'importance de consulter la communauté citoyenne pour connaître ses besoins réels et la complexité des réflexions à mener sur les différentes options envisageables. D'autres communautés chrétiennes cherchent plutôt à adapter leurs bâtiments, par exemple en remplaçant leurs équipements de chauffage dispendieux et inefficaces, pour réduire à la fois leurs frais de fonctionnement et leurs émissions de gaz à effet de serre. Leur objectif consiste à mieux concentrer leurs ressources sur la mission d'évangélisation qui est leur raison d'être. Plusieurs programmes peuvent les aider en ce sens. Avec la *Loi sur les fabriques*, le *Code de droit canonique* et les autres normes en place, ces programmes font partie de l'écosystème dans lequel se vit, aujourd'hui, la mission d'évangélisation au Québec.

De façon générale, plusieurs églises du Québec sont appelées à se transformer. Cette perspective est incontournable, que l'on envisage la transformation comme une restauration ou une rénovation, ou encore comme une requalification qui peut elle-même être complète ou partielle. Les communautés diocésaines et paroissiales cheminent donc déjà dans un processus de discernement, à la recherche de solutions. Le présent document vise à nourrir ce processus de discernement en identifiant quelques principes à privilégier et en proposant des pistes d'action à prendre en considération.

3. Discerner grâce à l'écologie intégrale

Dans son encyclique sur la sauvegarde de la maison commune, *Laudato Si'*, le pape François explique : « Comme la vie et le monde sont dynamiques, la préservation du monde doit être flexible et dynamique. Les solutions purement techniques courent le risque de s'occuper des symptômes qui ne répondent pas aux problématiques les plus profondes⁴. » Pour faire face à ces problématiques socio-environnementales profondes, il faut aussi prendre en compte leur dimension spirituelle.

Sous bien des aspects, chaque projet de transformation d'église est unique, comme chaque communauté et chaque bâtiment présentent une situation particulière qui leur est propre. Cela dit, des situations différentes placent les communautés devant les mêmes défis. Dans tous les

⁴ François, lettre encyclique *Laudato Si'* (*Loué sois-tu*), 24 mai 2015, n° 144.

cas, il apparaît pertinent de développer des usages qui tiennent compte des dérèglements climatiques avec lesquels nous devons toutes et tous apprendre à vivre dès aujourd'hui.

Cette pertinence des usages écologiques n'est pas l'effet d'une nouvelle « mode verte », même si une plus grande conscientisation la rend peut-être plus aisément perceptible. En vérité, cette pertinence s'apprécie également en référence aux éléments phares de la foi chrétienne. En 1981, une équipe qui précédait celle du conseil Église et Société demandait par exemple comment un chrétien ou une chrétienne pourrait accepter « de ne pas se sentir concerné quand il est habité par le commandement de l'amour et le désir d'un monde vraiment fraternel et que la crise de l'environnement menace la qualité de la vie et la survie même de millions d'hommes, de femmes et d'enfants⁵? » Depuis, les personnes qui se sont penchées sur les liens entre l'Évangile de Jésus-Christ et le souci de l'environnement ont développé une approche, l'écologie intégrale, qui nous est essentielle pour comprendre notre situation et envisager des pistes d'action.

3.1 Agir pour, dans et avec son milieu

Face à des enjeux d'envergure planétaire, il peut sembler difficile de trouver une prise pour agir de façon efficace et concrète au quotidien. Toutefois, l'environnement est une réalité globale et il nous concerne partout où nous sommes. Il est possible d'agir à proximité, en commençant par son propre milieu de vie. Cela signifie qu'il faut analyser et comprendre les nombreuses relations qui tissent les écosystèmes dans lesquels nous vivons : la famille, le quartier ou le village, la région, les instances politiques, la culture contemporaine, les traditions, l'espace médiatique, le système économique, etc. Ces écosystèmes forment notre contexte socio-environnemental, dans lequel « tout est lié », comme aime le rappeler le pape François. En ce sens, il faut reconnaître que l'avenir d'un bâtiment important comme une église, édifice construit au cœur d'un milieu de vie, ne peut qu'affecter plusieurs relations, plusieurs pratiques, plusieurs individus et plusieurs groupes, qui forment ensemble une communauté locale.

Pour les paroisses, les diocèses et les communautés religieuses propriétaires de terrains et de bâtiments souvent anciens, la conversion missionnaire à l'écologie intégrale, prônée dans *Laudato Si'*, pointe notamment vers la recherche de technologies de chauffage produisant « zéro émission nette » de gaz à effet de serre. Cette proposition montre bien que l'écologie intégrale n'est pas désincarnée. Au contraire, elle comporte une dimension pragmatique, qui invite à n'omettre aucune relation dans nos réflexions. Il est ainsi important de savoir que les taxes annoncées sur le carbone pointent dans la même direction, car elles viseront bientôt les propriétaires de bâtiments polluants, et il n'y a aucune garantie que les organisations religieuses seront exemptées de ces nouvelles taxes lorsqu'elles seront instaurées. Ce nouveau fardeau financier aurait assurément des effets importants sur la capacité des communautés chrétiennes à poursuivre leur mission première.

⁵ Déclaration du Comité des affaires sociales de l'AEQ, *Les chrétiens et l'environnement*, 28 mai 1981, n° 26.

Une autre piste concrète à envisager, qui n'est pas incompatible avec la recherche de technologies moins polluantes, consiste à faire en sorte que des églises deviennent des lieux de refuge ou de résilience communautaire. Cette option interpelle les communautés chrétiennes cheminant dans l'esprit de *Laudato Si'*, car elle implique la reconnaissance du fait qu'« il n'y a pas deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale, mais une seule et complexe crise socio-environnementale. Les possibilités de solution requièrent une approche intégrale pour combattre la pauvreté, pour rendre la dignité aux exclus et simultanément pour préserver la nature⁶. » Cette option, axée sur l'idée de refuge, interpelle aussi les communautés qui cherchent de nouveaux usages pour des bâtiments souvent devenus trop grands pour leurs besoins liturgiques, mais qui devraient demeurer au service du bien commun. Plus largement encore, elle interpelle la population québécoise qui reconnaît la valeur patrimoniale et les rôles identitaires et sociaux des lieux de culte au cœur de nos milieux de vie.

Au Québec, plusieurs groupes écologistes adoptent le principe de la subsidiarité, qui fait partie des grands principes de l'enseignement social de l'Église. En effet, ils valorisent non seulement l'engagement de tous les paliers de gouvernement, mais aussi l'engagement des citoyennes et des citoyens à l'échelle locale. Ces groupes cherchent présentement à développer une mobilisation populaire dans toutes les régions du Québec, afin d'aider les gens à agir concrètement dans leur milieu de vie, pour affronter la crise climatique en cours. Les communautés diocésaines et paroissiales pourraient se joindre à une telle mobilisation en discernant, parmi les usages écologiques possibles de leurs bâtiments, ceux qui leur conviennent.

3.2 Un exercice d'intelligence collective

Dans *Laudato Si'*, le pape François identifie le dialogue comme moyen essentiel pour « nous aider à sortir de la spirale d'autodestruction dans laquelle nous nous enfonçons⁷ ». Il mentionne le dialogue sur l'environnement dans la politique internationale, le dialogue en vue de nouvelles politiques nationales et locales, l'importance du dialogue et de la transparence dans les processus de prise de décisions, le dialogue entre la politique et l'économie pour la plénitude humaine, et le dialogue entre la religion et les sciences. Le conseil Église et Société est d'avis que ce principe du dialogue doit être au cœur de la réflexion sur le patrimoine et le climat.

En novembre 2020, le conseil Église et Société de l'AECQ, le Centre de ressources sur la non-violence (CRNV) et l'Office de pastorale sociale de l'archidiocèse de Montréal ont donc organisé une première rencontre de réflexion sur la question du patrimoine religieux et de la résilience communautaire en contexte de crise climatique. L'événement a réuni 16 personnes représentant notamment le Réseau des Églises vertes, le Conseil du patrimoine religieux du Québec, la Fondation Béati, le Comité sur l'avenir des églises en Mauricie et les diocèses de Montréal et de

⁶ François, *Laudato Si'*, n° 138.

⁷ François, *Laudato Si'*, n° 163.

Saint-Jean-Longueuil. Des architectes et des spécialistes du développement communautaire ont aussi participé à ce comité aviseur, qui s'est réuni plusieurs fois depuis. Un comité de travail a également été créé pour assurer les suivis entre les réunions.

Ces rencontres ont permis de constater un intérêt, dans plusieurs milieux, pour la question des usages écologiques du patrimoine immobilier des communautés chrétiennes. Elles ont aussi permis un exercice d'intelligence collective, c'est-à-dire un partage d'expériences et de réflexions sur les possibilités concrètes de transformer des églises en refuges ou en lieux de résilience communautaire. Cela a permis de nommer plusieurs défis, voire plusieurs obstacles à de telles transformations. Cela a aussi permis de commencer à tisser des liens entre différents milieux. Le présent document est l'un des fruits produits par cette démarche de dialogue.

Des personnes ayant déjà participé à plusieurs projets sur le terrain ont souligné l'importance capitale d'une implication des communautés locales et de la création de partenariats entre divers acteurs pour qu'une transformation d'église soit réussie. Le comité aviseur a aussi pu constater que des projets soutenus par le [Conseil du patrimoine religieux du Québec](#) (CPRQ), réalisés en concertation étroite avec les communautés pour répondre à leurs besoins, s'apparentaient déjà à des projets axés sur la résilience communautaire. Cette notion de résilience communautaire en contexte d'urgence climatique pourrait toutefois devenir un critère explicite, un enjeu abordé directement avec les porteurs de projets de restauration et de requalification.

Les rencontres ont aussi montré que d'importants enjeux financiers doivent être pris en compte et qu'il n'existe pas de recette parfaite ou facile, de source unique de financement ou de mode de propriété qui ne soulève aucune difficulté. Sur ce plan, le CPRQ organise chaque année des appels de projets pour ses programmes de restauration et de requalification des lieux de culte patrimoniaux. Il est également possible de soumettre des projets de rénovation ou de construction à différents programmes du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada, qui visent à soutenir financièrement la transition énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Écopformance, Bâtiments communautaires verts et inclusifs, etc.). Enfin, des organismes d'économie solidaire et différentes fondations peuvent devenir des partenaires importants dans le financement de projets qui répondent aux besoins des communautés locales et qui résultent de consultations citoyennes.

Il est clair que la réflexion reste à poursuivre, à diffuser et à préciser, à l'échelle du Québec. Une part importante de cette réflexion devrait se faire directement dans les milieux, car c'est là que les gens agissent quotidiennement au service de leur collectivité, autour de leur église. Le conseil Église et Société propose donc que le présent document soit utilisé comme point de départ pour des discussions à travers la province, notamment au sein des équipes diocésaines et des assemblées de fabrique, ainsi qu'entre les instances diocésaines et paroissiales. Les principes de l'écologie intégrale nous montrent bien qu'aucun projet ne se réalise en vase clos.

4. Pistes d'action

La question des usages, comme celle de l'économie, n'est pas uniquement une question matérielle. Elle est aussi, et même surtout, une question sociale, culturelle et politique. Pour les communautés chrétiennes, cela signifie qu'elle est aussi une question pastorale. La vie collective a une dimension spirituelle et la vie spirituelle a une dimension collective. Les prises de parole du pape François sur l'état de notre maison commune sont claires : l'engagement chrétien sur le plan social va de pair avec l'engagement écologique pour la sauvegarde de la Création. La situation est critique et l'Église, corps du Christ et peuple de Dieu, a un rôle à jouer. Ce rôle implique d'établir des partenariats, au-dehors. Il exige aussi de se convertir, au-dedans. Mais par où commencer, dans ce passage de la parole aux actes?

4.1 Des enjeux pastoraux

Il y a 40 ans, le Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques soulignait qu'« il ne manque pas d'exemples, dans notre milieu et ailleurs dans le monde, qui illustrent que l'action des citoyens peut avoir une efficacité remarquable⁸. » Le même comité indiquait également que l'éducation est « un élément de solution à la portée de tous », et que cet élément est « peut-être le plus important et, à long terme, le plus efficace⁹ ». Aujourd'hui, l'éducation environnementale demeure un enjeu pastoral significatif. L'une des dimensions de cet enjeu est précisément d'informer les communautés chrétiennes des mobilisations sociales et politiques liées à la lutte aux changements climatiques et en faveur de l'accroissement de la résilience des communautés.

Ces mobilisations sont le fait d'une multiplicité de groupes de citoyennes et de citoyens qui ont des liens variés entre eux. Ces groupes se font et se défont selon les circonstances qui évoluent. Ils peuvent s'allier dans le cadre d'une campagne particulière, mais ils peuvent aussi s'opposer les uns aux autres sur différents enjeux, dont celui de la meilleure stratégie à adopter. Certains de ces groupes sont déjà en lien avec des groupes ecclésiaux ou des communautés chrétiennes. La Table de pastorale sociale des diocèses du Québec, par exemple, est membre du [Front commun pour la transition énergétique](#), qui porte le projet des collectivités « zéro émission nette ». Pour sa part, le [Réseau des Églises vertes](#) compte plus de 85 communautés membres, qui ont un « comité vert ». Au Québec, il y a environ 1 000 paroisses catholiques. Beaucoup d'autres comités verts pourraient donc être créés!

Adoptant une approche axée sur le dialogue, qui rejoint celle prônée aujourd'hui par le pape François et celle qui est mise de l'avant depuis longtemps au Québec, le conseil Église et Société est d'avis qu'« Il est certain qu'en nous joignant aux regroupements, aux associations, aux mouvements d'éducation ou aux groupes de pression qui, un peu partout, travaillent à

⁸ Déclaration du Comité des affaires sociales de l'AEQ, *Les chrétiens et l'environnement*, 28 mai 1981, n° 29.

⁹ Déclaration du Comité des affaires sociales de l'AEQ, *Les chrétiens et l'environnement*, 28 mai 1981, n° 31.

développer le respect de la nature et à lutter pour la défense d'un environnement sain, nous pouvons décupler l'efficacité de notre action¹⁰. » Ce type d'action doit aussi être envisagé dans nos milieux les plus proches, en commençant par les usages de nos propres bâtiments.

L'idée de transformer les églises en refuges ou en lieux de résilience communautaire a un fort potentiel, car elle rejoint l'idée que plusieurs Québécoises et Québécois se font du rôle des églises comme bâtiments au service du bien commun. Chaque hiver, par exemple, des demandes circulent pour que les personnes en situation d'itinérance soient accueillies et même hébergées dans des lieux de culte, lors des grands froids. L'accueil des plus vulnérables est véritablement au cœur de la mission. Les chrétiennes et les chrétiens se rappellent en effet que Jésus a dit : « j'avais faim, et vous m'avez donné à manger; j'avais soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais un étranger, et vous m'avez accueilli; j'étais nu, et vous m'avez habillé; j'étais malade, et vous m'avez visité; j'étais en prison, et vous êtes venu jusqu'à moi¹¹ ».

Si plusieurs paroisses organisent des haltes-chaleur ou d'autres types d'aide directe en collaboration avec les milieux communautaires et les services sociaux, plusieurs autres n'ont pas les ressources pour le faire. Parfois, les fabriques n'ont même pas les moyens de chauffer leurs bâtiments. Pour ces paroisses, l'idée de transformer les églises en refuges pourrait donc sembler un « vœu pieux » ou un simple rêve, sinon une dangereuse illusion, plutôt que de représenter une possibilité réelle, une « hypothèse vivante ».

L'aspect idéaliste du projet de transformation des églises en refuges ou en lieux de résilience communautaire saute aux yeux, s'il est envisagé comme l'application d'une seule et même « recette » à grande échelle. Le projet redevient toutefois réaliste s'il est envisagé comme une recherche de solutions locales à des problèmes significatifs, en cohérence avec l'approche de l'écologie intégrale.

Il faut savoir que plusieurs communautés chrétiennes participent déjà à l'accroissement de la résilience de leur collectivité, que ce soit par leur engagement social ou par leur participation active à la transition énergétique. Ces chantiers participent à l'élaboration d'une réponse collective à des problèmes que nous commençons à peine à envisager, sous nos latitudes, mais qui ne pourront aller qu'en s'intensifiant, selon l'avis de la communauté scientifique internationale. Qu'on le veuille ou non, c'est dans ce climat que se poursuivra le travail d'évangélisation et la formation de disciples-missionnaires pour l'annonce de la Bonne Nouvelle.

4.2 Pratiquer le dialogue

L'ampleur des problèmes liés au dérèglement du climat exigera, à terme, des réponses inédites des différents paliers de gouvernement et des communautés locales. Les demandes formulées

¹⁰ Déclaration du Comité des affaires sociales de l'AEQ, *Les chrétiens et l'environnement*, 28 mai 1981, n° 29.

¹¹ Voir *l'Évangile de Jésus-Christ selon saint Matthieu*, 25,31-46.

en ce sens par des milliers de jeunes, ces dernières années, montrent bien que l'enjeu écologique s'imposera progressivement. La nécessité d'agir pourrait faire en sorte que des fonds publics soient investis massivement pour une transition juste vers une économie plus « verte ». Il ne faut toutefois pas oublier que l'idéologie dominante demeure le néolibéralisme, c'est-à-dire la croyance selon laquelle la meilleure solution aux problèmes sociaux serait d'introduire l'économie de marché dans le plus de secteurs possibles. À cet égard, l'engagement chrétien pour une économie plus juste, plus responsable et plus « verte » s'inscrit dans des rapports de force et des conflits sociaux de longue durée. Voilà une occasion de créer des alliances intergénérationnelles, entre les chrétiennes et les chrétiens de tous âges qui travaillent à humaniser l'économie!

Il existe une saine pluralité d'opinions sur les solutions à apporter aux problèmes générés par le dérèglement du climat. Il est normal et souhaitable que plusieurs options soient envisagées et débattues démocratiquement. Toutefois, l'ampleur annoncée des problèmes suscite parfois des doutes ou des dénégations quant à l'existence même des changements climatiques. Ce phénomène du climato-scepticisme, amplifié par les réseaux sociaux favorisant la polarisation, ne devrait pas être pris à la légère. En effet, il peut conforter ceux qui croient avoir intérêt à ne rien changer à leurs pratiques, lesquelles contribuent déjà au réchauffement de la planète.

Pour répondre au scepticisme, il faut minimalement que soit communiquée de l'information de qualité sur le climat. Cela exige d'abord d'acquérir des connaissances sur le sujet. Il faut aussi être en mesure d'expliquer ce qui différencie une information de qualité d'autres types d'information, ce qui distingue une connaissance d'une opinion, ou ce qui sépare un consensus d'un avis marginal. Cela n'est pas de tout repos, dans un monde où tous les types d'autorité semblent remis en question, même si c'est parfois pour de bonnes raisons, comme le souci d'une plus grande justice. Ce travail d'information et d'éducation, réalisé dans un esprit de dialogue, fait toutefois partie d'une véritable pastorale de la Création.

4.3 Du concret

Accroître la résilience des communautés face aux changements climatiques, cela peut se faire par différents chemins, qui méritent d'être réfléchis, débattus et testés dans le cadre de processus de délibération et d'action publiques.

Serait-il possible, par exemple, que les tarifs d'électricité soient réduits pour tous les organismes à but non lucratif au Québec, dans un contexte où il y a un surplus d'hydroélectricité? Pour le savoir, il faudrait entamer des discussions avec Hydro Québec, qui est déjà sensible depuis plusieurs années aux enjeux de la transition énergétique.

À plusieurs égards, les autorités municipales et la sécurité civile partagent déjà le souci de la résilience communautaire. Plusieurs bâtiments religieux, par exemple, font déjà partie des plans d'urgence de la sécurité civile à travers la province. Le grand sous-sol d'une église moderne peut

rapidement être converti en refuge advenant une panne majeure d'électricité, à condition que l'endroit puisse être chauffé et éclairé de façon autonome. Dans le contexte actuel, cela se ferait vraisemblablement par l'usage de combustibles fossiles, qui alimenteraient des génératrices. Toutefois, des solutions plus « vertes » peuvent être envisagées pour chauffer les bâtiments.

À ce propos, des projets sont déjà en cours dans des églises au Québec, notamment avec la géothermie (Saint-Rémi), un « réseau de chaleur » approvisionné en biomasse forestière résiduelle qui inclut l'église, l'école, l'aréna et d'autres bâtiments municipaux (Causapsal), ou encore avec des serveurs de cryptomonnaie qui chauffent un espace culturel (Saint-Adrien).

La résilience se développe aussi par des chemins plus longs, comme celui de l'autonomie alimentaire. Des projets de serres verticales dans une église (Saint-Pacôme), ou de pôle agroalimentaire permettant la conservation et la préparation des aliments dans un village (Lotbinière), sont appelés à se multiplier, à condition de trouver des milieux intéressés à oser. Chaque printemps, des communautés chrétiennes entreprennent déjà de verdir, de fleurir ou de transformer en potager une partie du terrain de leur église. D'autres, qui n'ont peut-être pas l'espace ou les ressources nécessaires pour un tel usage, envisagent d'autres options.

Pour créer des partenariats dynamiques, les personnes responsables des communautés chrétiennes sont invitées à s'informer des initiatives qui existent dans leur région et à poursuivre la réflexion sur les conséquences de la crise climatique sur le vivre-ensemble. Dans une approche axée sur le dialogue et la transparence, il est essentiel que les équipes diocésaines et paroissiales se concertent, dans le cadre d'une telle réflexion.

Des diocèses et des municipalités régionales de comté (MRC) ont déjà développé des outils pour accompagner les transformations d'églises. Il existe par ailleurs des communautés de pratiques, comme le groupe « [Transformation des églises](#) » sur la plateforme électronique Passerelles, et des initiatives de réseautage comme le caucus thématique « églises » de l'OBNL [Forces fraîches](#), qui encourage l'entrepreneuriat dans les régions du Québec. Le passage à l'action nécessite de bien connaître toutes les ressources disponibles et de s'investir dans le développement de celles qui semblent absentes, afin que les initiatives portent du fruit.

*

Le patrimoine immobilier des communautés chrétiennes peut-il être mis à contribution dans l'effort collectif pour construire des communautés capables de retrouver rapidement un équilibre, lorsque confrontées à des événements qui affectent gravement les humains? La prise en compte de l'urgence climatique peut-elle contribuer à dynamiser la vie des communautés chrétiennes au Québec? Le présent document montre que ce double questionnement se développe progressivement et qu'il interpellera bientôt l'ensemble de nos communautés. Celles-ci seront amenées à répondre et, guidées par l'espérance et la foi en Jésus-Christ, elles chercheront à ce que leur réponse constitue une façon d'annoncer l'Évangile.

Le conseil Église et Société de l'AECQ est composé de M. Frédéric Barriault, Mme Sabrina Di Matteo, Mme Émilie Frémont-Cloutier, Mgr René Guay, Mgr Claude Hamelin, M. Simon Labrecque (secrétaire), Mgr Marc Pelchat (président) et Mme Sasha Valdes.

Pour plus d'informations :

M. Simon Labrecque, adjoint au secrétaire général
Assemblée des évêques catholiques du Québec
Courriel : slabrecque@evequescatholiques.quebec
Tél. : 514-274-4323, poste 228
3331, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1W 1C5
www.evequescatholiques.quebec